

de Lourdes, pour le mois de septembre prochain. Heureux Frères ! Ils prieront pour nous, et nous, canadiens, nous les aiderons de nos prières, et les accompagnerons de nos vœux les plus ardents.

Elle nous apprend encore la fondation à Bordeaux d'un couvent de Clarisses, *envoïées de la ruche de l'Ave Maria de Grenoble*, la ville de Notre-Dame de la Salette.

LA FAMILLE HARMEL.—Elle est bien éprouvée depuis quelque temps. La fille de M. Jules Harmel, Sr. Claire, vient de mourir chez les Clarisses de Paris. Il n'y a pas encore deux ans que son frère, le P. Gonzalve Marie, franciscain, est mort missionnaire en Chine, où il venait d'arriver aussitôt après son ordination sacerdotale. M. Léon Harmel, frère du précédent, l'apôtre de l'Usine, l'intrépide orateur de toutes les réunions chrétiennes en France, l'inspirateur de l'action sociale, l'organisateur des pèlerinages ouvriers, l'auteur du Catéchisme du Patron et du Manuel de la corporation chrétienne, a aussi vu mourir à la fleur de l'âge et coup sur coup, son Benjamin, Mme Ardent qui devenait mère pour la première fois, et sa Clarisse, la Sr. Claire, fondatrice du couvent des Clarisses de Jérusalem où elle venait seulement d'arriver. Les deux frères Harmel sont tertiaires de S. François et dans leur fabrique, il y a plusieurs tertiaires parmi les ouvriers. Veut-on savoir comment cette famille extraordinaire fait tant de bien en France et dans leur usine et partout ? Ils donnent et ils se donnent. Outre les religieux dont nous venons de parler, M. Jules Harmel a encore 3 fils au couvent : l'un chez les Franciscains, l'autre chez les Trappistes, le 3ème chez les Salésiens : il n'a plus qu'une fille à la maison, et je crois bien que le monde ne la possédera pas. Puis l'usine qui réussit si bien, dont les ouvriers sont si différents des autres, est la propriété de trois Harmel. Et cependant il y a de fait 4 sociétaires. Le 4ème est Notre-Dame de l'Usine qui a toujours exactement son quart des dividendes, sans que cependant la société Harmel Frères, quand elle est obligée de reprendre aux sociétaires sur les bénéfices distribués, redemande jamais aucune somme à Notre-Dame de l'Usine. Cela est inscrit au contrat de société. Avec les bénéfices de Notre-Dame de l'Usine, qui sont toujours nets, s'entretiennent les associations religieuses du Val des Bois et les voyages incessants de l'apôtre de l'Usine.

LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

VI

Chers Tertiaires, je vous ai déjà parlé plusieurs fois d'une vertu qui vous convient tout particulièrement puisque vous êtes les enfants de S. François, qui l'aima et la pratiqua.